

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **NOTRE-DAME-DE-LA-DÉFENSE**
Autre(s) appellation(s)
2. No. dossier **25**
3. No. réf. Archives CSDM **211 / 211**
4. ANNÉE de construction **1933**
5. ARCHITECTE concepteur **Eugène Larose**
6. FONCTION actuelle **École primaire**
7. COORDONNÉES **6841, avenue Henri-Julien
Montréal, QC H2S 2V3
(514) 596-5480
ndd@csgdm.qc.ca
www.csgdm.qc.ca/ndd**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Claude Trudel, directeur**
9. PHOTO de la façade



Notre-Dame-de-la-Défense, avenue Henri-Julien, vue vers le Sud • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Atypique. Longitudinale, parallèle à la rue, façade du côté dit Ouest, dans la portion nord de l'îlot. Implantation dans toute la largeur d'un îlot de faible largeur sans ruelle.

b) Alignement sur la rue

Façade alignée sur la ligne des façades résidentielles, sans marge de recul.

c) Cour d'école

Arrière, rectangulaire, le long de la rue Drolet, encadrée sur 3 côtés par l'école.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Gymnase.

12. STATUT de PROTECTION

Secteur significatif à normes, SS-A (Ville de Montréal).

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Parc-Extension / Villeray



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N/d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
L'un des premiers établissements d'enseignement de la communauté italienne de Montréal, situé au cœur du quartier italien.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
À sa fondation, école pour filles avec enseignement bilingue, français et italien ; Garçons à l'école Sainte-Julienne-Falconieri, rebaptisée Saint-Philippe-Bénizi.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
NOTRE-DAME-DE-LA-DÉFENSE
La paroisse Notre-Dame-de-la-Défense, sur le territoire de laquelle est située l'école. Nom d'un sanctuaire situé à Casacalenda, dans le Campobasso, en Italie. Ce nom traduit les racines italiennes de la population du quartier.
5. PUBLICATIONS sur l'école
Document-maison sur l'histoire de l'école publié en 1993 pour le 60^e anniversaire.
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
Vue complète de la façade, vue intérieure du corridor central, s.d. (ACSDM).

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1933	Conception et construction	Eugène Larose, architecte

2. NOMBRE D'ÉTAGES 3 étages (rez-de-chaussée, 2 étages de classes)

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Typologie atypique, forme du bâtiment principal en "L", avec aile annexe comprenant la résidence des religieuses (non-représentées sur le plan ci-bas). Cette partie est néanmoins intégrée formellement à l'école, même si elle n'en fait pas partie sur le plan fonctionnel.

b) Symétrie

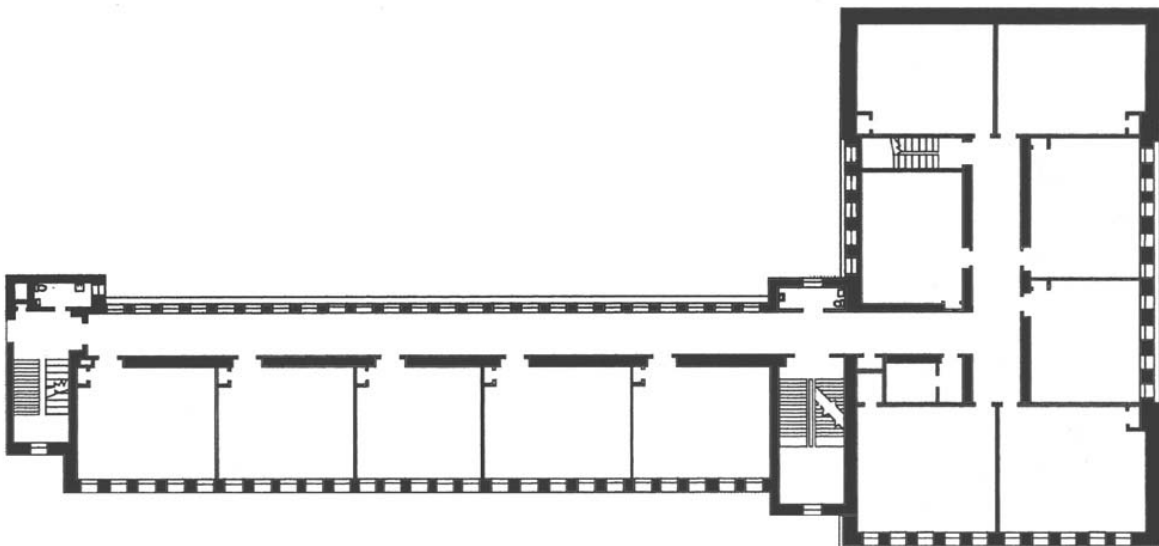
Asymétrie.

c) Circulation

Corridor latéral pour l'aile principale, parallèle à l'avenue Henri-Julien, corridor central pour les ailes secondaires perpendiculaires à la rue. Cages d'escaliers réparties de part et d'autre du corps de bâtiment parallèle à la rue, du côté de la rue. Escalier secondaire au bout du corridor du corps de bâtiment perpendiculaire.

d) Plan schématique

Plan d'étage type.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Rupture par rapport à la tradition de l'architecture des écoles montréalaises :**
 - **asymétrie prédominante,**
 - **composition du bâtiment selon une articulation de volumes correspondant aux trois ailes principales et aux cages d'escaliers décrites par des volumes verticaux élancés (tourelles),**
 - **aucune hiérarchisation de travées verticales sur la façade, l'entrée principale n'étant soulignée qu'au niveau du rez-de-chaussée, ainsi qu'aucune travée de classe qui ressort de la composition ;**
- **Hiérarchisation horizontale :**
 - **socle avec parement de pierre,**
 - **rez-de-chaussée démarqué des autres étages par une singulière bande de pierre horizontale en forte saillie, massive, qui coupe les fenêtres du premier niveau en deux,**
 - **deux étages de classes,**
 - **couronnement avec mince cordon décoratif de brique en relief ;**
- **Accent marqué sur l'horizontalité :**
 - **éléments horizontaux très forts dans la composition,**
 - **allèges et linteaux des fenêtres continus et ininterrompus le long des parois,**
 - **bel équilibre de composition créé en brisant les lignes horizontales par les volumes verticaux des escaliers,**
 - **trumeaux entre les fenêtres interrompus par des lignes horizontales ;**
- **Décor minimaliste et rationalisé :**
 - **touches décoratives ponctuelles,**
 - **bas-relief à l'effigie d'animaux et d'écoliers près des entrées ;**
- **Touches Art Déco :**
 - **années 1930 au cœur de l'influence Art Déco à Montréal,**
 - **pierres taillées à l'effigie d'animaux, de motifs floraux, rappelant le choix d'éléments végétaux ou animaux comme sources de décor, afin de rompre avec la tradition classique académique,**
 - **épuration du décor réduit aux lignes géométriques produites par le traitement architectural.**

b) Conception fonctionnelle

- **atypique**
 - **aile principale avec deux ailes secondaires perpendiculaires**
 - **distinction fonctionnelle entre chaque aile**
(aile des religieux, aile principale des classes, aile du gymnase)
 - **corridor principal latéral et ouvert sur la cour (élément très rare)**
 - **corridors secondaires centraux avec distribution des classes de part et d'autre de l'axe de circulation**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **aucune adéquation :**
 - **bandes de fenêtres disposées systématiquement effacent la lecture de l'organisation intérieure de l'espace et de la répartition des fonctions,**
 - **composition sans hiérarchie horizontale ou verticale,**
 - **exception : cages d'escaliers.**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

- **Béton.**

b) Enveloppe

- **Revêtement de brique jaunâtre aux tons variés (orange-brun) ;**
- **Socle revêtu de pierre calcaire grise ;**
- **Cordon de pierre (allèges et linteaux des fenêtres) ;**
- **Fenêtres rénovées (?) en respectant les proportions et lignes d'origine.**

c) Intérieur

CLASSES

Tuiles linoléum, panneaux acoustiques suspendus.

CORRIDORS

**Tuiles linoléum en damier de tons foncé et pâle,
plinthes en marbre gris foncé (?).**

Plafonds polygonaux à cinq pans.

Planchers de bois dans l'ancienne aile des religieux.

ESCALIERS

Marches en marbre, garde-corps en métal aux formes végétales.

CLOISONS

Originales. Plâtre, peinture.

PORTES

Originales. Bois teint et verni.

AUTRES

**Serrurerie et poignées de portes originales remarquables finement
ouvragées avec motifs géométriques.**



Notre-Dame-de-la-Défense, vue du corridor central au r.de-c. • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Composition et implantation atypique du bâtiment ;**
- **Rupture par rapport à l'architecte traditionnelle des écoles montréalaises ;**
- **Accent sur l'horizontalité, éléments horizontaux fortement exprimés ;**
- **Décor rationalisé, géométrique, touches de détail (pierres gravées) ;**
- **Raffinement du revêtement en maçonnerie (brique et cordons de pierre) ;**
- **Balcons en saillie vers le haut des volumes verticaux des cages d'escaliers.**

b) Intérieur

- **Unité et originalité du décor intérieur ;**
- **Éléments distinctifs et remarquables :**
 - **rampes des escaliers,**
 - **détails de confection des serrureries, poignées de portes, tableaux,**
 - **corridor latéral ouvert sur la cour et éclairé naturellement sur sa longueur.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Pierre gravée (effigie d'écoliers, animaux, etc.) vis-à-vis chacune des entrées.**

b) Intérieur

- **Détail de plusieurs éléments (portes, serrures, tableaux, etc.) ;**
- **Rampes d'escaliers tout à fait hors de l'ordinaire.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Excellente.**
- **Rare exemple de fenêtres remplacées dans l'esprit des proportions et de la composition originaux.**

b) Intérieur

- **Excellente.**
- **Cas rare d'intégrité et d'authenticité aussi nettes des éléments d'origine.**

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Faible importance, peu de recul du bâtiment par rapport à la rue ne pouvant ainsi pas dégager un grand espace à paysager.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Rectangulaire. Encadrée par le bâtiment sur trois de ses côtés et par la rue

b) Revêtement de sol

Asphalte, si l'on ne tient pas compte de la cour réservée à une garderie.

c) Jeux

Aucun, si l'on ne tient pas compte de la cour réservée à une garderie.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

École située dans un quartier plutôt hétérogène. Implantation sur un îlot de faible largeur. Échelle imposante du bâtiment par rapport à des rues sans aucune marge de recul et composées de duplex de dimensions modestes.

Proximité du marché Jean-Talon,

b) Évolution du cadre bâti

Construction de l'école relativement compatible avec période de développement du quartier.

c) Point d'intérêt

Ensemble institutionnel avec l'église Notre-Dame-la-Défense et l'ancienne école Sainte-Julienne-Falconieri (œuvre d'Ernest Cormier). Relation monumentale avec l'église Notre-Dame-de-la-Défense.